



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



# MANIFESTE FÉMINISTE

AVRIL 2024





Rédaction par les membres de la Commission confédérale femmes (CCF) de la CFDT  
Édition : CFDT - Service Information Communication - Avril 2024  
Illustrations: CFDT - Service Information Communication - Kelly ARAUJO ALMEIDA





# SOMMAIRE

|                                                                                                       |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Préambule .....                                                                                       | 4         |
| <b>PRINCIPES .....</b>                                                                                | <b>5</b>  |
| <b>ÊTRE UNE ORGANISATION FÉMINISTE ENGAGÉ LA CFDT<br/>À PORTER DES REVENDICATIONS ET À AGIR .....</b> | <b>7</b>  |
| <b>1. LE DROIT À DISPOSER DE SON CORPS .....</b>                                                      | <b>7</b>  |
| 1.1 Le contrôle du corps des femmes .....                                                             | 7         |
| 1.2 La contraception et le droit à l'interruption volontaire de grossesse .....                       | 7         |
| 1.3 Les Violences sexistes et sexuelles (VSS) .....                                                   | 8         |
| 1.4 La prostitution et la pornographie .....                                                          | 9         |
| <b>2. LES FEMMES DANS LA SPHÈRE PRIVÉE .....</b>                                                      | <b>9</b>  |
| 2.1 La parentalité .....                                                                              | 9         |
| 2.2 La santé des femmes .....                                                                         | 10        |
| <b>3. LES FEMMES ET LE TRAVAIL .....</b>                                                              | <b>10</b> |
| <b>4. L'ACCÈS AU POUVOIR ET AUX RESPONSABILITÉS .....</b>                                             | <b>12</b> |
| <b>5. CHANGER LA SOCIÉTÉ GRÂCE À L'ÉDUCATION .....</b>                                                | <b>12</b> |
| <b>6. PAS DE TRANSITION JUSTE SANS LES FEMMES .....</b>                                               | <b>13</b> |
| <b>DES FEMMES ET DES HOMMES ENGAGÉ-ES .....</b>                                                       | <b>14</b> |
| Notes .....                                                                                           | 15        |





**« La CFDT est une organisation féministe »  
affirmait Laurent Berger au congrès de Rennes.  
Le Congrès de Lyon en juin 2022 a confirmé notre engagement historique  
en faveur des droits des femmes.**

De Jeannette Laot, première femme élue à la commission exécutive confédérale et son combat pour le droit à l'avortement, Nicole Notat qui a milité pour la reconnaissance du harcèlement sexuel, Laurent Berger qui a défendu la parité dans les instances confédérales et porté l'exigence d'exemplarité de la CFDT face aux violences sexistes et sexuelles, jusqu'à Marylise Léon qui soutient aujourd'hui ce manifeste, ce combat s'inscrit dans notre histoire et nous devons nous en prévaloir.

Au-delà de l'affirmation de notre engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes, sur quels fondamentaux repose la doctrine CFDT ?

Ce manifeste a pour ambition de définir les fondements politiques et les principes essentiels sur lesquels repose notre engagement féministe, puis d'en formuler les implications en termes d'actions. Ces actions et revendications font par ailleurs l'objet de publications CFDT détaillées et complémentaires.

Il se veut un point d'appui pour porter la dynamique féministe dans toute notre organisation.

L'égalité entre les femmes et les hommes est inscrite dans le droit mais peine encore à l'être dans les faits. De nombreuses lois existent mais leur mise en œuvre est encore très laborieuse et les avancées dans la société sont bien souvent suivies de « backlash »<sup>1</sup>. **Faire progresser les droits des femmes, c'est faire progresser les droits de toutes et de tous.**

Ce manifeste n'est pas figé. Il s'inscrit dans le temps, il ne prétend pas dire la Vérité, il ne tranche pas toutes les questions, il rend compte de l'état des réflexions qui parcourent l'organisation, et qui sont sujettes à évolution.



<sup>1</sup> Le « backlash » ou le retour de bâton conservateur désigne une réaction violente d'une partie de la société qui s'organise pour combattre les avancées féministes avec pour résultat la menace d'un retour en arrière dans les différents aspects de la vie des femmes.



## PRINCIPES

- Parce que nous sommes féministes, **l'égalité entre les femmes et les hommes est intégrée dans notre projet politique pour une société émancipatrice basée sur l'égalité et la solidarité. Nous nous engageons à rendre réels les principes d'égalité inscrits dans la loi et à obtenir de nouveaux droits pour les femmes.**
- Nous reconnaissons que **notre société est issue d'une organisation patriarcale et d'un système inégalitaire** dans lequel les stéréotypes sur les hommes et sur les femmes perdurent. En assignant un rôle à chaque sexe, ils contribuent à ancrer les inégalités entre les femmes et les hommes dans tous les aspects de la vie et à tous les âges.  
**La CFDT lutte pour l'émancipation des femmes et s'emploie au quotidien à déconstruire les stéréotypes.**
- Les êtres humains ne se réduisent pas à un sexe biologique et sont construits par la société en tant que femme ou homme. Le genre est un outil d'analyse que nous devons mobiliser dans l'ensemble de nos chantiers revendicatifs pour la mise en œuvre de notre engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Le terme de genre renvoie aux rôles et comportements, aux expressions et aux identités stéréotypés que la société construit pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Ces assignations sont source de discrimination pour les femmes et toutes les personnes qui ne se reconnaissent pas dans les normes que la société leur impose.  
**Nous refusons toutes les assignations, dont celle liées au genre.**
- Les femmes ne vivent pas toutes les mêmes expériences. Certaines femmes sont victimes de discriminations multiples, de classe sociale, d'origine, d'âge, de handicap ou d'orientation sexuelle qui se croisent. L'intersectionnalité, outil d'analyse sociologique, ne s'oppose pas à l'universalisme mais permet de comprendre la manière dont ces différentes formes d'oppression s'articulent et parfois se renforcent.
- Le contrôle du corps des femmes est au cœur même de la domination masculine. Les femmes ont longtemps été cantonnées à l'enjeu de la reproduction humaine ou du plaisir sexuel des hommes. **La liberté pour les femmes de disposer de leur corps est la première des conditions, pour la construction d'une société basée sur l'égalité.** C'est le fondement de l'engagement féministe de la CFDT.
- **La société patriarcale est marquée par des violences systémiques faites aux femmes** qui peuvent être exercées dans tous les domaines de la vie: travail, couple, famille, école, rue, milieu médical, transport, dans les médias et sur internet... Ces violences s'inscrivent dans un continuum de violences sexistes. **La lutte contre les violences faites aux femmes est l'une des premières causes qui doit nous mobiliser.**





## MANIFESTE FÉMINISTE

- Les droits des femmes sont encore bafoués ou remis en cause dans de nombreux pays du monde. **La CFDT s'inscrit dans un mouvement international et universaliste, de lutte pour les droits des femmes.** **Nous sommes féministes universalistes** parce que nous constatons le caractère systémique et universel des inégalités entre les femmes et les hommes quelles que soient la culture, la religion, l'origine et la catégorie sociale. Les droits des femmes ne peuvent être remis en cause pour des raisons politiques, culturelles ou religieuses.
- Les conséquences du changement climatique touchent prioritairement les populations exposées au cumul des inégalités et, du fait de leurs rôles prédéfinis dans la société, les femmes en premier lieu. **La transition écologique juste doit être un levier puissant de lutte contre les inégalités de genre et la crise climatique.**





# ÊTRE UNE ORGANISATION FÉMINISTE ENGAGE LA CFDT À PORTER DES REVENDICATIONS ET À AGIR

- À l'interne de notre organisation, sensibiliser et former, établir des règles respectueuses et protectrices de chacune et chacun,
- dans les entreprises et les administrations ou dans les branches par l'action syndicale et le dialogue social,
- au niveau interprofessionnel vis-à-vis de l'État et des pouvoirs publics, dans la négociation avec les organisations patronales, lors de la participation à des instances, dans le débat public, en Europe au sein de la CES<sup>2</sup>, à travers nos positions à l'international.

## 1. LE DROIT À DISPOSER DE SON CORPS

### 1.1 Le contrôle du corps des femmes

Le corps des femmes ne peut en aucun cas être un enjeu de pouvoir, un enjeu économique ou une arme de guerre.

Nous combattons toute politique qui, au nom de croyances, idéologies, religions ou philosophies entend contrôler ou violenter le corps des femmes.

**Nous refusons l'objectivation du corps des femmes, les injonctions à sa dissimulation ou à son hypersexualisation.**

### 1.2 La contraception et le droit à l'interruption volontaire de grossesse

Jeannette Laot a marqué l'histoire de l'organisation pour avoir associé dans les années 1970 le nom de la CFDT à la lutte pour le droit à la contraception et à l'avortement. L'accès à ces droits a été un fabuleux vecteur d'émancipation et d'égalité pour les femmes, modifiant de façon significative leur place dans la société.

**La CFDT considère que les droits sexuels et reproductifs sont la racine de toutes les politiques d'égalité.**

<sup>2</sup> CES: la Confédération européenne des syndicats représente les intérêts des travailleurs auprès des institutions de l'Union européenne.





- ♀ Nous militons pour un accès à la contraception gratuit et partagé entre les femmes et les hommes.
- ♀ Nous militons activement pour la préservation du droit à l'avortement. Son inscription dans la constitution française est une réelle victoire. Nous revendiquons la mise en œuvre des conditions nécessaires à son application effective.
- ♀ Nous militons pour l'intégration du droit à l'IVG dans la charte des droits fondamentaux européens.

### 1.3 Les Violences sexistes et sexuelles (VSS)

La CFDT a été très active aux côtés de l'AVFT<sup>3</sup> au début des années 1990 dans la lutte pour la reconnaissance du harcèlement sexuel pivot du combat contre les violences, en particulier au travail.

- La CFDT avec ses militantes et ses militants dans les entreprises et les administrations est **engagée dans la lutte contre toutes les formes de violences exercées en raison du sexe d'une personne**, de son orientation sexuelle ou de son identité de genre, dont les femmes sont les premières victimes.

Pour nous il est indispensable d'agir sur le sexisme, premier maillon d'un continuum qui peut favoriser la survenance de violences sexuelles.

- ♀ La lutte contre le sexisme est inscrite dans l'article 1<sup>er</sup> de nos statuts.
- ♀ La CFDT milite pour un renforcement des politiques publiques et des moyens pour lutter contre les féminicides et les violences conjugales. Impliquée au sein de l'OIT, la CFDT articule ses actions sur ce sujet du local à l'international.
- ♀ La CFDT milite pour une meilleure formation des acteurs sur toute la chaîne de justice et une meilleure prise en compte des victimes de la réception de la plainte jusqu'au prononcé du jugement.
- ♀ Dans nos structures internes, **aucun comportement sexiste et déplacé ne doit être admis.**

Parce qu'elle se doit d'être exemplaire, la CFDT a adopté en 2020 la charte interne de prévention des violences sexistes et sexuelles proposée par la Commission confédérale femmes (CCF). Annexée au règlement intérieur de notre organisation, elle impose à toutes les structures CFDT de mettre en place des actions de prévention, de réagir à tout signalement, de faire cesser tout comportement inapproprié et d'accompagner les victimes.

- ♀ **Nous nous engageons à tout mettre en œuvre afin que chaque structure, chaque militante et chaque militant puisse s'appropriier le contenu de la charte et être partie prenante dans sa mise en œuvre.**

<sup>3</sup> AVFT : Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail.





## 1.4 La prostitution et la pornographie

La CFDT défend une position abolitionniste vis-à-vis du système prostituteur. **«Ni un travail, ni du sexe»**, nous considérons le système prostitutionnel et l'industrie pornographique comme des violences. Nous sommes fermement opposés à la marchandisation du corps des filles et des femmes. L'industrie pornographique normalise des violences sexuelles infligées à des femmes et à des enfants.

♀ Avec le vote de la loi de 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel, la France est entrée dans le clan des pays abolitionnistes. Nous demandons son application pleine et entière avec la mise en place effective des mesures de protection et d'accompagnement des personnes prostituées, la pénalisation des acheteurs d'actes sexuels et la lutte contre le proxénétisme.

## 2. LES FEMMES DANS LA SPHÈRE PRIVÉE

Pour nous, militantes et militants CFDT, les questions domestiques ne sont pas qu'une affaire privée. Les rôles assignés à chacune et à chacun ont longtemps été figés : aux hommes la vie extérieure, sociale et politique ; aux femmes l'éducation des enfants et la bonne tenue du foyer.

L'intégration des femmes sur le marché du travail s'est faite sans remise en cause de ce modèle et n'a pas été accompagnée d'une réflexion collective sur les implications dans l'organisation de la vie familiale, au prétexte du respect de la vie privée, et sans accompagnement en matière de politiques publiques. De cet impensé résulte **la double journée des femmes**.

Les femmes sont toujours les principales contributrices des tâches ménagères, et la charge mentale inhérente à l'organisation de la vie domestique pèse encore très largement sur elles avec des conséquences directes sur leur vie professionnelle, sur leur engagement associatif, syndical ou politique.

♀ **La CFDT lutte contre les stéréotypes qui enferment les femmes et les hommes dans des tâches assignées.**

### 2.1 La parentalité

Pour la CFDT, une parentalité réellement partagée, sans biais genré, avec une implication égale de deux parents, est un enjeu déterminant pour que les femmes aient les mêmes possibilités d'évolution professionnelle que les hommes.

♀ Les militantes et les militants CFDT dans les entreprises et les administrations agissent pour la mise en place de mesures innovantes et effectives qui favorisent et incitent fortement à la coparentalité.





- ♀ Nous revendiquons l'instauration d'un congé deuxième parent d'une durée égale à celui du congé maternité suivant la naissance et d'un congé parental équitablement partagé entre les deux parents et correctement rémunéré.
- ♀ Nous revendiquons la mise en place de politiques publiques ambitieuses pour l'accueil des jeunes enfants.
- ♀ Nous réclamons des politiques publiques ciblées et non-stigmatisantes pour accompagner les familles monoparentales, principalement portées par les mères.

### 2.2 La santé des femmes

La précarité menstruelle touche plusieurs millions de femmes en France.

♀ **Nous militons pour un accès gratuit à des protections menstruelles saines.**

Les différences physiologiques liées au sexe et à des facteurs génétiques, hormonaux ou métaboliques sont encore peu ou pas prises en compte. Les symptômes des maladies dites féminines sont souvent minorés voire ignorés, les délais de diagnostic s'en trouvent allongés et la grande majorité des médicaments essentiels sont encore testés principalement sur des hommes, les traitements pouvant alors s'avérer inadaptés pour les femmes.

**Nous affirmons que le corps féminin doit être pris en compte dans ses spécificités physiologiques. Nous militons pour que les pratiques, les enseignements et la recherche mettent le genre au centre de la médecine pour une santé plus égalitaire.**

## 3. LES FEMMES ET LE TRAVAIL

**L'émancipation économique des femmes et l'égalité professionnelle sont au cœur des enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes.** Le monde du travail dans toutes ses composantes (dirigeantes et dirigeants, travailleuses et travailleurs, syndicalistes) est à la fois acteur et tributaire des usages, comportements et stéréotypes à l'œuvre dans la société. Il peut et doit aussi être un acteur dans les évolutions indispensables à mettre en place.

La société s'est historiquement construite sur un modèle patriarcal initial. Les hommes au travail et les femmes au foyer, avec pour principe que les femmes n'effectuent pas un travail rémunéré mais s'occupent des tâches domestiques et des enfants, comme l'ont fait leur mères et leurs grand-mères avant elles. Au fil du temps, on a ainsi construit le mythe des « compétences naturelles » des femmes à assurer la propreté des lieux et du linge, cuisiner pour toute la famille, prendre soin des enfants et le cas échéant des personnes handicapées et des parents vieillissants, organiser la vie et le bien-être de chacune et chacun au sein de la famille.

Aujourd'hui les métiers de l'éducation, de la santé, de la propreté, du soin et du lien aux autres sont encore considérés comme relevant du prolongement naturel des dispositions





propres aux femmes. De ce fait, ces métiers sont disqualifiés, et les compétences professionnelles nécessaires à leur exercice ne sont pas ou peu reconnues.

♀ **La CFDT exige la reconnaissance et la valorisation des compétences auxquelles ces métiers majoritairement occupés par des femmes font appel.**

L'égalité professionnelle est au cœur de notre action. **Pour la CFDT, l'égalité professionnelle ne se limite pas à des objectifs chiffrés; elle est un combat politique à part entière qui prend en compte :**

- **l'accès à l'emploi** (les conditions pour garantir l'accès de toutes et tous à tous les types d'emploi, mixité des métiers);
- **les rémunérations** avec la mise en œuvre effective du principe «**rémunération égale pour un travail de valeur égale**»;
- **la reconnaissance des compétences**, notamment celles mises en œuvre dans les métiers majoritairement occupés par les femmes dans le cadre des classifications;
- **la formation professionnelle** et ses conditions permettant un égal accès à des formations qualifiantes;
- **l'organisation du travail et l'articulation des temps de vie et les effets du temps partiel**,
- **le déroulement des carrières** (critères de progression, accès des femmes aux postes à responsabilité);
- **la santé des femmes** avec la prise en compte et la prévention genrée des expositions aux risques, la reconnaissance de la pénibilité au travail des métiers majoritairement occupés par des femmes et la prise en compte de la santé sexuelle et reproductive;
- **la lutte contre les violences sexistes et sexuelles** (prévention, sensibilisation et formation, dispositif de signalements).

**Nous affirmons notre engagement dans ce combat à tous les niveaux de notre organisation, de la section syndicale à la confédération, en passant par les fédérations, les URI, les syndicats et les unions confédérales.**

Au sein de l'ensemble des luttes contre toutes les discriminations que mène la CFDT, elle fait le choix de traiter de façon spécifique la question des inégalités entre les femmes et les hommes. Il s'agit de mettre l'accent sur le caractère incontournable de la lutte contre le patriarcat en tant que système de dévalorisation du féminin.

♀ Dans les entreprises, les administrations et les territoires, **il est indispensable d'inclure la question de l'égalité professionnelle dans tous les sujets de négociation. Partout où la CFDT est présente, les militantes et les militants porteront cette exigence.**

♀ Nous nous engageons à intégrer la question de **l'égalité professionnelle dans tous nos chantiers revendicatifs, dans l'exercice de tous nos mandats**, auprès des employeurs dans les négociations professionnelles et interprofessionnelles, vis-à-vis de l'État et des pouvoirs publics.

♀ Les sujets mis en négociation seront examinés à l'aune de leurs **impacts différenciés sur les femmes et sur les hommes.**

♀ Nous devons impérativement **obtenir des données sexuées** sur tous les sujets.





## 4. L'ACCÈS AU POUVOIR ET AUX RESPONSABILITÉS

En dépit de progrès substantiels sur la féminisation du pouvoir, **la parité en politique n'est toujours pas atteinte.**

Si les écarts de taux d'emploi entre femmes et hommes ont beaucoup diminué au cours des dernières décennies, beaucoup reste à faire dans les entreprises et dans la fonction publique en ce qui concerne l'accès des femmes aux postes d'encadrement supérieur ou de direction.

♀ **La CFDT a salué l'instauration de quotas parmi les cadres dirigeant-es ainsi qu'aux COMEX et CODIR des entreprises.** Nous souhaitons une diminution du délai de mise en œuvre de cette mesure et une baisse du seuil d'application.

La réflexion menée de longue date sur la place des femmes dans notre organisation a conduit la CFDT à instaurer **la parité dans les instances dirigeantes de la confédération.** Il nous faut néanmoins poursuivre collectivement nos travaux pour concrétiser nos ambitions de mixité à tous les niveaux de l'organisation.

♀ **La CFDT compte 52 % d'adhérentes.** Nous nous engageons à mettre rapidement en œuvre des actions pour progresser significativement sur la mixité proportionnelle et l'accès des femmes aux postes de responsabilités, à tous les niveaux de l'organisation, jusqu'à la parité dans les structures interprofessionnelles.

## 5. CHANGER LA SOCIÉTÉ GRÂCE A L'ÉDUCATION

L'École joue un rôle central dans la déconstruction des stéréotypes de genre. Cette responsabilité exige **des enseignements non-genrés, une pédagogie émancipatrice et inclusive et une approche non sexuée de l'orientation et des métiers.**

Condition première pour la mise en œuvre de cette exigence, la formation initiale et continue de tous les personnels de l'éducation et des métiers de l'enfance doit impérativement inclure cet objectif de déconstruction des stéréotypes et d'éducation à l'égalité. Il en est de même pour la formation des métiers de l'accompagnement des activités sportives et associatives.

**L'éducation à la sexualité, obligatoire pour toutes et tous, est un enjeu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, de santé publique et de lutte contre les discriminations.**





## 6. PAS DE TRANSITION JUSTE SANS LES FEMMES

Face aux défis des transformations écologiques et numériques, la CFDT défend le principe de transition juste qui implique de **penser aussi la place des femmes dans les mutations qui sont à l'œuvre, l'impact des changements climatiques et du déploiement des systèmes d'intelligence artificielle**. Nous nous engageons à poursuivre et amplifier cette réflexion, en partenariat notamment avec nos partenaires du Pacte du pouvoir de vivre et le mouvement syndical international. Il n'y aura pas de transition juste, écologique ou numérique, si elle ne bénéficie pas aux femmes comme aux hommes.





## DES FEMMES ET DES HOMMES ENGAGÉ-ES

Affirmer que le système patriarcal engendre le sexisme ne veut pas dire que tous les hommes sont sexistes mais que de fait, cette organisation de la société profite aux hommes. Par ailleurs, nous affirmons que toutes les femmes sont confrontées au sexisme en tant que pratique systémique. Dénoncer le sexisme et reconnaître celles qui en sont victimes a pour objectif de le faire cesser. Pour autant nous refusons d'enfermer les femmes dans la victimisation.

- ♀ Nous encourageons les femmes à se faire entendre et à défendre leurs droits à l'égalité. Pour lutter à leurs côtés, les hommes féministes doivent prendre toute leur place.
- ♀ Au quotidien, notre responsabilité collective et individuelle est de dénoncer et nous désolidariser des comportements virilistes, machistes et sexistes dans notre environnement professionnel, syndical et personnel. Cette attitude est particulièrement nécessaire de la part des hommes féministes vis-à-vis de leurs pairs.
- ♀ Le féminisme est un projet politique. Ce manifeste témoigne de notre réflexion qui s'inscrit dans la continuité des valeurs d'égalité, de solidarité et d'émancipation que nous portons.
- ♀ Nous, militantes et militants, sommes résolument engagé-es dans le combat féministe de la CFDT. Loin d'une injonction, ce manifeste nous encourage à réfléchir aux évolutions à poursuivre, engager ou construire individuellement et collectivement pour répondre aux enjeux exprimés.





## MANIFESTE FÉMINISTE



## NOTES



CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL

4, BD DE LA VILLETTE - 75955 PARIS CEDEX 19  
TÉL.: 0142038000

